

## Compte Rendu Réunion du conseil ACJBB/ACIP Boulogne 30 novembre 2023

- Événements communautaires : Hanouka, Chabat consistoire, tou bichvat. Une Soirée de Hanouka sera organisée le 9 décembre avec une tombola. Une Opération cadeaux pour les enfants déplacés en Israël à prévoir. La communauté organisera par ailleurs un repas des jeunes pour Chabat Hanouka pour les 12/18 ans.

Chabat consistoire : attente de la réponse de Joël Mergui pour le 12/01.

Tou bichvat : soirée du 24/01 à prévoir selon le programme habituel.

- Point sur prêt bancaire du Nouveau Centre. Les Documents ont été envoyés et le Dossier est actuellement en attente d'étude.

- Choix du Rabbin de la synagogue Maguen Avraham

La visite du rabbin candidat s'est bien déroulée. Les fidèles ont eu un bon ressenti et ont apprécié sa personnalité. Il a bien animé le Chabat et proposé des Cours intéressants. Un Melavé Malka a également eu lieu. Une conférence est à prévoir début 2024. L'objectif est d'organiser son début d'activité en juillet prochain.

- Statuts/relations juridiques et financières ACJBB/centre culturel/magen Avraham.

Une première réunion a eu lieu avec Dov, Séverine, Michel et Robert. Des Réflexions sont en cours pour faire évoluer ce sujet. Il y a notamment un sujet autour des séparations entre activités cultuelles et culturelles, ce que proposent nos lieux communautaires mais ce sont des sujets qui répondent à des contraintes différentes. Réflexion autour d'une possible séparation culturel et cultuel. Des Conseils juridiques sont nécessaires et un rendez vous est à envisager avec un avocat.

- Élections ACIP Boulogne 2024

Le consistoire envisage des élections au premier semestre 2024. La commission suggère que mars serait une bonne période.

- Point sur sécurité.

On note depuis le 7 octobre une présence policière systématique le Chabat. Le commissariat est très à l'écoute, la coordination est bonne.

- Travaux de remise en sécurité

Une réunion a eu lieu avec le consistoire, la mairie et les architectes. Nous avons annoncé que nous dépassions les 200 personnes présentes dans la synagogue régulièrement. Nous serons en principe obligés d'effectuer des Travaux pour réaliser une ouverture supplémentaire. Une réunion de sécurité est à prévoir au premier trimestre 2024 avec les nouveaux plans à effectuer avec l'architecte. La Commission souhaiterait réfléchir à ce qu'une Fondation puisse prendre en charge une partie des travaux.

- Beth hamidrach : Discussion sur la poursuite du beth hamidrach quotidien malgré un public limité, inférieur à 5 personnes. La question du renouvellement du contrat de Rav Mouyal se pose. Son statut administratif est à définir. La communauté peut difficilement s'engager sur un CDI. Une réflexion est à mener sur la possibilité de l'accompagner sur le plan administratif.